

Le 15/09/2020,

Madame, monsieur,

Nous venons d'apprendre qu'un élève de l'école a été testé positif à la COVID 19 par un test PCR. Cet élève est d'ores et déjà en quatorzaine, il est pris en charge sur le plan sanitaire et médical.

Une liste de « sujets **contacts à risque** » a été établie en concertation avec l'établissement scolaire, le service de promotion de la santé des élèves et le service médical de l'ARS. Seules les personnes jugées contact à risque par l'ARS ont déjà été informées par les services compétents. Elles devront suivre les préconisations de la caisse primaire d'assurance maladie

Néanmoins pour toutes les personnes (adultes et enfants) de l'établissement, nous vous invitons à respecter les mesures suivantes pendant une durée de 14 jours :

- Surveillez la température 2 fois par jour
- Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...)
- Leur laver les mains régulièrement
- Leur éviter tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...)
- Leur éviter de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...)

Si des signes d'une infection apparaissaient, il vous est demandé d'appeler votre médecin pour obtenir la démarche à suivre.

Pour la santé de tous, les recommandations générales d'application des gestes barrière doivent être poursuivies.

Nous restons bien évidemment à votre disposition pour de plus amples informations.

Docteur MICHAUDEL

Médecin Conseil DSDEN 17

Mme Puisais

Inspectrice de l'Éducation Nationale